



Groupe de travail du 5 mars 2014 sur les trésoreries spécialisées

Jeudi 5 mars, la Direction générale avait convoqué un groupe de travail sur les trésoreries spécialisées sans en préciser le contenu. C'est donc à la lecture des fiches, que ce contenu s'est précisé et il est donc apparu qu'il ne s'agissait pas de parler des structures déjà spécialisées mais bien de la méthode de spécialisation de nouveaux postes en visant particulièrement le milieu hospitalier, les ESMS et les OPHLM.

Sans surprise, la direction présentait sa réforme sur le modèle habituel : faciliter le travail des agents et améliorer le service rendu aux ordonnateurs sur un secteur sensible. De plus, elle a rappelé qu'il s'agissait bien de s'inscrire dans la démarche stratégique et du schéma triennal d'adaptation des structures du réseau. Elle a donc présenté ce GT comme un premier échange avant de donner des pistes de réflexions aux directions

La CGT a rappelé son opposition à la démarche stratégique en partant de son analyse sur les dangers pour le réseau et les missions la filière gestion publique. Or les fiches présentées sont bien dans cette logique là : il s'agit de partir d'une volonté de spécialisation accrue du réseau pour obtenir son rétrécissement, sans s'interroger sur les besoins des usagers divers et variés. De plus, hors de ces considérations pour les missions, une spécialisation forte du réseau ne serait pas sans conséquences sur les carrières des comptables, mais également en ce qui concerne l'exercice des missions par les agents. Cette spécialisation ne serait pas sans effet en termes d'affectation et de besoins de formation.

La direction générale a convenu qu'il y avait bien un impact important sur les carrières, elle a voulu ramener les organisations syndicales sur son débat sur la spécialisation.

La CGT a rappelé que tout débat sur le réseau n'est pas interdit mais que celui proposé par la direction générale ne pouvait être possible. D'une part, il s'inscrit dans la continuité des logiques mortifères mises en œuvre depuis des années, mais surtout il est loin d'être innocent dans le contexte actuel autour des annonces gouvernementales visant à réduire les dépenses publiques de 50 milliards : il s'agit donc pour l'administration de trouver de nouvelles sources d'économie au sein du ministère.

Pour la CGT, il s'agit bien de repartir des besoins des usagers, du service public, des contribuables pour permettre de construire le réseau !!!

Dans ces conditions le débat sur ces questions était impossible ! Pour autant deux éléments du débats ont été actés par la direction générale : un débat sur l'avenir du réseau après les remontées des plan triennaux et la consigne de ne pas étudier de spécialisation sur les ESMS dans les départements.

Pour la CGT, les premières réflexions sur l'avenir du réseau apportées par la direction générale confirme bien les craintes qu'elle a pu porter précédemment. Il s'agit bien à la DGFIP de réduire les implantations territoriales en spécialisant les structures : en perdant leurs activités liées au secteur hospitalier, nombre de trésoreries n'auront pas d'avenir. Ce n'est pas ainsi que la CGT imagine l'avenir de la DGFIP ! Elle appelle donc tous les agents à se mobiliser le 20 mars pour imposer d'autres choix dans notre direction !



Montreuil, le 17 mars 2014

Syndicat national
CGT Finances Publiques
Case 450 ou 451 •

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr
• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
• dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80
• Fax : 01.48.70.71.63